



---

**Syndicat Général  
des Personnels de  
Plaine Commune**

---

Saint-Denis le 07 juin 2018

Monsieur le Président  
de l'Établissement Public Territorial  
Plaine Commune  
21 rue Jules Rimet  
93218 Saint-Denis

**Objet : Préavis de grève**

Le 6 février 2018, la CGT Plaine Commune avait appelé à un arrêt de travail et les salariés sont allés au Comité Technique pour s'opposer à la logique de faire toujours plus à moyens constant.

**Les représentants CGT ont remis le cahier revendicatif de la Lecture Publique** à Madame la Vice-Présidente aux Ressources Humaines sans susciter l'ouverture de discussions.

Concernant les changements de leur rythme de travail, les agents de la Lecture Publique ont été informés mais leurs avis et leurs retours ont été ignorés pour la grande majorité des médiathèques.

A l'unanimité, les représentants des salariés au Comité Technique ont donné un avis négatif au projet d'augmenter le nombre d'heures d'ouverture à moyens constant.  
**Monsieur le Président, nous souhaitons connaître les suites que vous donnerez à cet avis.**

**Nous rejetons :**

- Le travail en soirée jusqu'à 20h ;
- Le refus systématique des temps partiels le mercredi
- La réduction des actions culturelles et des partenariats ;
- La généralisation de l'accueil des classes en même temps que les autres publics;

**Nous demandons :**

- la possibilité de réajuster ces horaires en fonction des spécificités des équipes
- La création de postes pérennes
- la communication des effectifs minimum nécessaires aux ouvertures d'équipements.
- une proportion maximum de 50% de vacataires parmi les agents à l'accueil du public ;

- le rétablissement des moyens de fonctionnements des médiathèques Glarner et Aladin
- Maintien des deux jours de repos hebdomadaire en cas de formation et la récupération en cas de formation pendant la demi-journée de repos
- Le maintien des roulements le samedi pendant les petites vacances scolaires;
- Un réel suivi sur la mise en œuvre de la réorganisation et un bilan de l'impact sur les agents et la qualité du service
- La prise en compte de la baisse des actions culturelles de Plaine Commune afin qu'elles ne soient pas imputables aux agents par la suite.
- La possibilité d'étendre les tickets restaurants aux agents ne pouvant plus se rendre dans les restaurants collectifs sur leur pause déjeuner.

**Afin que les salariés puissent participer aux initiatives des samedi 16 et mardi 19 juin, le syndicat CGT de Plaine Commune dépose un préavis de grève du 16 au 19 juin 2018 pour l'ensemble des salariés de Plaine Commune.**

Dans l'attente de l'ouverture de véritables négociations, veuillez recevoir, Monsieur le Président, l'expression de nos salutations syndicales.

Copies à Mme Sophie Vally, Mme Carine Juste, Mme Joséphine Roig-Laurent, M. Pierre Heraud, Mme Deschamps, Mme Céline Letorey, Mme Marie Rodier

La Secrétaire Générale  
Valérie Denis

